LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE
www.lnr-dz.com
Quotidien d'information indépendant - N° 7208 – Jeudi 11 novembre 2021 - Prix : 10 DA

Benabderrahmane évoque la révision de la réglementation des changes

«L'Algérie n'acceptera plus les grands transferts de bénéfices de certaines sociétés étrangères»

p.4

ALGÉRIE-FRANCE

ON NE TOUCHE PAS À L'HISTOIRE DU PEUPLE ALGÉRIEN !

© Photo : D.R

A la veille de la conférence de Paris sur la Libye, des sources médiatiques ont fait état d'une déclaration publiée mardi 9 novembre par la Présidence de la République française dans laquelle le Président Emmanuel Macron «regrette les polémiques et les malentendus» engendrés par ses propos concernant l'Algérie. Des médias ont rapporté qu'il a fait savoir qu'il a «le plus grand respect pour la nation algérienne, pour son histoire et pour la souveraineté de l'Algérie».

p.2

COORDINATION SÉCURITAIRE ET CRÉATION D'UNE ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE

Alger et Nouakchott s'engagent dans une nouvelle ère économique

p.3

AUGMENTATION DES FONDS LIÉS À L'INVESTISSEMENT

Les députés ont salué cette décision au titre du PLF 2022

p.4

ELIMINATOIRES DU MONDIAL-2022

Un week-end en pleine effervescence

p.16

Chiffre du jour

Arrestation de 8 éléments de soutien aux groupes terroristes

AFFAIRE DE CORRUPTION D'ALI HADDAD

Youcef Yousfi condamné à un an de prison avec sursis

La première Chambre pénale de la Cour d'Alger a condamné, hier, à un (1) an de prison avec sursis, l'ancien ministre de l'Industrie, Youcef Yousfi et l'ancien directeur de la Jeunesse et des sports de la wilaya de Tizi-Ouzou, Iltache Abderrahmane, poursuivis pour des faits de corruption, notamment pour abus de fonction dans l'affaire de l'homme d'affaires Ali Haddad.

MÉDIAS

Décès du journaliste Skander Sidi Mohamed

Le journaliste et président de l'association de wilaya de la presse sportive, Skander Sidi Mohamed est décédé, hier, à Mostaganem, suite à son affection au Covid-19, a-t-on appris de sa famille. Le défunt, né en 1970 à Sidi Bel-Abbès a contribué au lancement, avec d'autres animateurs, de la radio régionale de Mostaganem comme ingénieur du son le 10 février 2004, travaillé comme producteur de plusieurs émissions radiophoniques sportives comme correspondant de presse et reporter de la Chaîne III de la Radio nationale.

DÉCÈS DU BOXEUR HAMANI

Condoléances du Président Tebboune

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé, hier, un message de condoléances à la famille du boxeur algérien Loucif Hamani, décédé mardi à l'âge de 71 ans des suites d'une longue maladie. «Avec la disparition de l'ancien boxeur Loucif Hamani, la boxe algérienne perd un de ses piliers qui ont fait la gloire de ce sport tant aimé. Je présente mes condoléances à la famille du défunt ainsi qu'à tous ses fans, priant Dieu Tout-Puissant de lui accorder Sa Sainte Miséricorde. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons», a écrit le Président Tebboune dans un message de condoléances sur son compte tweeter.

Algérie-France

On ne touche pas à l'Histoire du peuple algérien !

A la veille de la conférence de Paris sur la Libye, des sources médiatiques ont fait état d'une déclaration publiée mardi 9 novembre par la Présidence de la République française dans laquelle le Président Emmanuel Macron «regrette les polémiques et les malentendus» engendrés par ses propos concernant l'Algérie.

Des médias ont rapporté qu'il a fait savoir qu'il a «le plus grand respect pour la nation algérienne, pour son histoire et pour la souveraineté de l'Algérie».

«L'Algérie est un acteur majeur dans la région et M. Macron souhaite la participation du Président Tebboune à cette conférence», a déclaré un Conseiller au cours d'un point de presse consacré à la conférence sur la Libye. C'est donc en rapport avec cette conférence que le Président Macron a fait passer son message vers l'Algérie. Côté algérien, aucun écho officiel, sous quelque forme que ce soit, n'a été donné aux propos du Président Macron, présentés par les médias français comme une «tentative de l'Élysée de désamorcer la situation tendue avec l'Algérie». Mais, il n'y a, dans la nouvelle sortie du Président Macron, rapportée par les médias, aucune demande explicite d'excuses. En fait, fondamentalement, rien de nouveau. Ce mardi, un quotidien français, *L'Opinion*, a révélé que le chef de l'Etat français a tenté d'appeler lundi soir le Président Tebboune, «pour le convaincre de venir à Paris pour la Conférence sur la Libye, ce vendredi... mais il n'a pas trouvé son interlocuteur au bout du fil». Un courrier en ce sens avait été précédemment envoyé à Alger par les canaux diplomatiques, ajoute le quotidien français. Le Président Tebboune a démontré la gravité des propos attribués, début octobre, au Président Macron par lesquels il s'était permis de mettre en doute l'existence de la nation algérienne avant la colonisation. «On ne touche pas à l'Histoire d'un peuple et on n'insulte pas les Algériens», a fait observer le chef de l'Etat dans une interview accordée tout récemment à l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel.* Quand un chef d'Etat déclare que l'Algérie n'était pas une nation à part entière, c'est très grave, souligne le Président Tebboune qui estime que Macron a blessé la dignité des Algériens – nous n'étions pas un peuple de sous-hommes, nous n'étions pas des tribus nomades avant que les Français viennent.

Le président de la République algérienne, M. Tebboune, a exigé de la France qu'elle oublie que l'Algérie était une colonie. (Photo : D.R)

«Dans l'interview à *Der Spiegel,* le chef de l'Etat est revenu sur la mesure de fermeture de l'espace aérien aux avions militaires français.

«Si les Français veulent aller au Niger ou au Mali, bien, ils vont mettre neuf heures et non plus quatre heures, comme avant, a expliqué le Président algérien au *Spiegel.* Bien sûr, on va toujours rendre possible le rapatriement des blessés. Mais sur le reste, on n'a plus à coopérer ensemble, peut-être que c'est simplement fini maintenant». Le chef de l'Etat a fait connaître très clairement sa position : «Je ne serai pas celui qui fera le premier pas, sinon, je perdrai tous les Algériens. Il ne s'agit pas de moi, mais d'un problème national. Aucun Algérien n'accepterait mon contact avec ceux qui nous ont insultés». Dans le même sens, le Président Tebboune rappelle l'exigence de la «reconnaissance pleine et entière des crimes commis par les Français» durant la colonisation. Il n'y aura, donc, pas de dégel dans la situation tendue entre l'Algérie et la France, provoquée par des propos - jugés irresponsables à Alger - attribués au Président Macron il y a plus d'un mois. L'analyse des propos du Président Macron indiquaient qu'ils ont été prononcés à la légère. Les commentateurs français avaient été unanimes à lier les déclarations du Président français au contexte pré électoral en France. Les spécialistes algériens ont complété cette explication par des considérations propres à l'Algérie qui n'est plus la même que celle d'il y a quelques années. Emmanuel Macron avait cherché l'apaisement sur la radio française *Radio Inter* mais il annonçait aussi d'autres tensions à venir. Dans sa rencontre périodique avec des représentants de médias nationaux, le Président Tebboune avait fait savoir que le retour de l'ambassadeur d'Algérie à Paris est conditionné par le respect total de l'Etat algérien. Il avait souligné que «l'Histoire ne peut être falsifiée» et que «les relations avec la France relèvent de la responsabilité du peuple et de l'Histoire». A la même occasion, le président de la République a exigé de la France qu'elle oublie que l'Algérie était une colonie.

Lakhdar A.

Algérie-Libye

Le regard tourné vers l'avenir

Vue d'Alger, la conférence organisée à Paris sur la Libye, prend les allures d'un non-événement. Elle n'a fait l'objet d'aucune déclaration ou commentaire officiels ni de la moindre mention dans les médias publics. Il ne fait pas de doute que le Président Abdelmadjid Tebboune ne répondra pas à l'invitation de son homologue français, à assister à cette conférence. La position de l'Algérie sur la crise libyenne a été abondamment et maintes fois exposée à toutes les occasions pratiquement, par le président Tebboune.

En fait, l'Algérie semble anticiper sur la sortie de crise de la Libye et traite avec ce pays d'une façon normale. Ainsi, ce mardi, le Président Tebboune a reçu le vice-président du Conseil présidentiel libyen, Moussa El Kouni, accompagné du Chef d'Etat-major libyen, Mohamed Al-Haddad dans le cadre de sa visite de travail de deux jours en Algérie, et les deux parties ont examiné «les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale dans plusieurs domaines et d'échanger les vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun. Cette audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra et du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Abdelaziz Khellaf. Le Président Tebboune a fait part, à maintes reprises, à Moussa El Kouni de son souci de voir «les frères libyens œuvrer ensemble pour le renforcement de la cohésion national du peuple libyen».

Le vice-président du Conseil présidentiel libyen, annoncé la poursuite des entretiens et des consultations avec le Président Tebboune, notamment sur les préparatifs des «élections, l'unification de l'armée et le retrait des forces étrangères». En fait, l'Algérie a hâte de voir la Libye reprendre sa place parmi les pays maghrébins, africains et arabes. Ce souhait a été exprimé par le Président Tebboune à la fin août dernier quand il a reçu, mardi au Centre international des conférences (CIC) à Alger, les ministres des Affaires étrangères de la Libye, de la Tunisie, de l'Egypte, du Soudan, du Niger, du Tchad et de la République du Congo, en plus de l'Envoyé spécial du SG de l'ONU pour la Libye, Jan Kubis, du SG de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, et du Commissaire de l'Union africaine aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité, Bankole Adeoye, qui venaient de participer à la réunion ministérielle des pays voisins de la Libye, organisée par l'Algérie. Lors de cette audience, le Président Tebboune a affirmé que «les pays voisins de la Libye sont les plus soucieux de la stabilité dans ce pays, car l'instabilité les impacterait de manière directe».

L. A.

REPÈRE

Soutien de l'Algérie à l'intégrité territoriale et à la souveraineté des pays

L'Ambassadeur de Serbie exprime sa gratitude

L'ambassadeur de Serbie en Algérie, Aleksandar Jankovic, a exprimé mardi sa gratitude pour le soutien permanent de l'Algérie à l'intégrité territoriale et à la souveraineté de son pays, qui reflète les «liens d'amitié séculaire» entre les deux pays.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Jankovic a indiqué : «Je suis heureux d'exprimer notre gratitude pour le soutien permanent de l'Algérie à l'intégrité territoriale et à la souveraineté de la Serbie, ce qui confirme une fois de plus les liens d'amitié séculaire entre nos deux pays basés sur l'histoire commune et la solidarité continue entre nos deux pays amis».

Et d'ajouter : «J'ai été honoré aujourd'hui par l'audience que m'a accordée le président de la République algérienne, M. Abdelmadjid Tebboune, et je suis très heureux de cette rencontre, qui reflète la profondeur des relations entre l'Algérie et la Serbie. D'autre part, je me sens triste car c'est une visite d'adieu en Algérie après la fin de mes fonctions».

«J'ai écouté la vision et les directives du Président Tebboune sur les questions relatives aux relations bilatérales entre nos deux pays amis et les moyens de les renforcer et de les consolider davantage, ce qui s'est concrétisé il y a quelques jours, à travers la visite en Serbie du Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, et du Général de Corps d'Armée Chanegriha Saïd, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP)», a-t-il ajouté.

Enfin, l'ambassadeur a remercié l'Algérie et tous les responsables pour «l'accueil chaleureux et l'hospitalité» dont il a été entouré.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Coordination sécuritaire et création d'une zone de libre échange

Alger et Nouakchott s'engagent dans une nouvelle ère économique

Les relations bilatérales entre l'Algérie et la Mauritanie se sont portées vers une nouvelle dimension. Les deux pays viennent de s'engager dans une nouvelle ère économique, sécuritaire, industrielle, commerciale et politique jamais atteints. Le développement est au cœur de cette belle évolution dans les relations traditionnelles des deux pays.

L'Algérie et la Mauritanie se sont engagés dans la création d'une zone de libre-échange dans la région frontalière qui séparent les deux pays, (Photo : D.R)

En visite officielle de travail à Alger, le ministre de l'Intérieur mauritanien, Mohamed Salem Ould Merzoug, a été l'hôte de son homologue algérien, le ministre de l'Intérieur, de l'Aménagement et des Collectivités locales, Kamel Beldjoud. Au cours de son séjour à Alger, le ministre de l'Intérieur mauritanien a procédé à la signature de plusieurs accords économiques, sécuritaires et commerciaux avec son homologue Kamel Beldjoud. Les relations des deux pays se portent vers l'avant.

Aux côtés d'un groupe de travail conjoint, les deux ministres, algérien et mauritanien, ont assisté avant-hier à l'ouverture des travaux de la 1ère session du Comité bilatérale frontalier algéro-mauritanien, durant laquelle Kamel Beldjoud a mis l'accent sur l'impératif d'intensifier la coordination sécuritaire au niveau des frontières à travers la création d'un Comité sécuritaire conjoint entre l'Algérie et la Mauritanie en vue de faire face aux défis actuels. Les deux pays se sont engagés, à travers cette rencontre, dans l'intensification de la coordination sécuritaire au niveau des régions frontalières communes à travers la création d'un comité sécuritaire mixte comprenant les services de sécurité des deux pays, et la sécurisation des citoyens algériens et mauritaniens lors de leur déplacement dans le cadre des échanges commerciaux contre les agressions des bandes criminelles au niveau des zones frontalières communes.

Aussi, les deux pays se sont mis d'accord pour intensifier le volume de la surveillance des frontières à travers le renforcement des patrouilles le long de la bande frontalière commune et le renforcement de la coopération en matière de lutte contre le trafic de drogue et l'orpaillage illégal. D'autre part, et à l'issue des travaux de la cette session, l'Algérie et la Mauritanie se sont engagés dans la création d'une zone de libre-échange dans la région frontalière qui séparent les deux pays, l'annonce a été faite avant-hier par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud.

Les deux pays ont décidé de passer la vitesse supérieure en diversifiant leur échange commerciale et économique qui va toucher presque l'ensemble des secteurs économiques des deux pays. Les experts participant aux travaux, ont recommandé l'examinassions des opportunités de coopération et de partenariat dans les domaines de prospection, d'exploration et de production des hydrocarbures à travers l'exploitation des potentialités d'investissement disponibles et de réactiver la convention relative à la pêche par l'exploitation des autorisations accordées à ce sujet dans les eaux territoriales mauritaniennes. Le ministre de l'Intérieur a également fait part de la relance d'un projet de réalisation d'une route reliant Tindouf et Zouerate. L'Algérie, poursuit Kamel Beldjoud, est déterminée à coopérer avec la Mauritanie à l'effet de concrétiser «ces engagements sur le terrain conformément aux orientations des autorités des deux pays qui accordent une attention particulière au développement et à la sécurisation de la région frontalière commune pour répondre aux besoins des populations».

Sofiane Abi

BRÈVE

APN

La position de l'Algérie soutenant la cause du Sahara occidental réitérée

Le président de la commission des Affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Hani a réitéré, mardi, la position de l'Algérie soutenant la cause sahraouie dans les différents fora internationaux, a indiqué un communiqué de la Chambre basse du Parlement.

Lors d'une audience accordée au siège de l'APN à une délégation constituée de membres du Conseil national de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), qui lui a rendu une visite de courtoisie, M. Hani a réaffirmé «la position de l'Algérie soutenant la cause sahraouie dans les différents fora internationaux», a précisé le communiqué, ajoutant que cette rencontre se veut «un nouveau jalon dans l'édifice de la coopération parlementaire bilatérale qui doit être renforcée par la création d'un groupe d'amitié parlementaire dans les plus brefs délais».

Agence

Elle sera dirigée par le ministère de la Défense nationale

La Commission sécuritaire prête à investir les frontières

L'attaque ignoble commise le 1er novembre 2021 par l'armée colonialiste marocaine contre trois ressortissants algériens, tués par un drone militaire marocain, sur la liaison commerciale Ouargla-Nouakchott, a poussé le ministère de la Défense à chercher une solution durable pour faire cesser les agissements dangereux et irresponsables du Maroc.

C'est ainsi que la Commission sécuritaire conjointe entre l'Algérie et la Mauritanie, chargée de sécuriser le long du périmètre frontalier des deux pays des attaques marocaines, est officiellement créée et ses prérogatives et missions sont déjà définies, c'est ce qu'a annoncé hier un arrêté publié sur le Journal officiel.

En effet, hier un arrêté du ministère de la Défense nationale (MDN) publié sur le Journal officiel a annoncé la création d'une Commission sécuritaire de haut niveau chargée du règlement des litiges frontaliers. Cette commission sécuritaire, première dans son genre, est dirigée par le ministère de la Défense et composée de plusieurs militaires hauts gradés de la Défense mais, également, de hauts responsables de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et autres hauts responsables des Affaires étrangères et enfin un directeur du ministère des Finances. Dirigée par le chef du service géographique et de télédétection de l'Armée Nationale Populaire, la commission comprend les membres suivants : au titre du ministère de la Défense nationale : le commandant adjoint de la région militaire territorialement compétente ; le commandant des unités des gardes-frontière (GGF) ; le directeur général de l'établissement public à caractère industriel et commercial – Institut national de cartographie et de télédétection ; un (1) représentant de la direction centrale de la sécurité de l'armée de l'Etat-major de l'Armée Nationale Populaire. Au titre du ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire. Elle comprend également le directeur de la police des frontières (PAF) de la direction générale de la sûreté nationale (DGSN) et le directeur de la coopération.

Au titre du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger : le directeur général des Affaires consulaires et de la Communauté nationale à l'étranger ; le directeur des Affaires juridiques. Au titre du ministère des Finances : le directeur général du domaine national. Les missions accordées à cette Commission sécuritaire sont l'observation et la décision sur tous les litiges frontaliers qui peuvent avoir lieux. Cet examen se fondera exclusivement sur la base des conventions relatives aux tracés frontaliers et des documents qui leur sont annexés. Aussi, la commission sécuritaire se réunit, sur convocation de son dirigeant, autant de fois que nécessaire, et se déplace, si besoin est, sur les lieux des litiges.

Enfin, il est à signaler qu'à l'issue de la réunion tenue avant-hier à Alger entre les deux ministres de l'Intérieur, algérien et mauritanien, un procès-verbal a été signé par les deux parties concernant l'acte criminel commis par le Maroc contre trois commerçants algériens travaillants sur l'axe Ouargla-Nouakchott.

Ce procès- verbal revêt un caractère officiel.

Le président de la Commission sécuritaire soumettra, en temps opportun, au ministre de la Défense nationale, un compte rendu détaillé sur les résultats des travaux de la Commission sécuritaire conjointe. Une décision sera, alors, prise.

Sofiane Abi

EXPÉRIENCE

Militantisme et démocratie

La Libye s'inspire de l'expérience algérienne

La Libye gagnerait à s'imprégner de l'expérience algérienne en matière de militantisme, de démocratie et d'union de son peuple, a affirmé avant-hier le vice-président du Conseil présidentiel libyen, Moussa El Kouni. Celui-ci a fait savoir, dans une déclaration à la presse que «le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a fait part, à maintes reprises, de son souci de voir les frères libyens œuvrer ensemble pour le renforcement de la cohésion national du peuple libyen».

«Le Président Tebboune nous a rappelé les épreuves que l'Algérie avait endurées et qui ont été surmontées grâce à la volonté populaire», a-t-il poursuivi.

Il a, également, annoncé la poursuite des entretiens et des consultations avec le Président Tebboune, notamment sur les préparatifs des «élections, l'unification de l'armée et le retrait des forces étrangères».

Par ailleurs, Moussa El Kouni, a salué lors d'un entretien avec le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, les positions immuables et impartiales de l'Algérie, affirmant qu'il s'agit «de positions fondées sur le fait que l'Algérie se tient à équidistance de toutes les parties en Libye».

Le vice-président du Conseil présidentiel libyen a également mis l'accent sur «les efforts inlassables de l'Algérie en vue de parvenir à la réconciliation nationale entre toutes les parties libyennes de manière à rétablir la sécurité et la stabilité, et à mettre fin à la crise dans ce pays voisin».

Soulignant le rôle central que joue l'Algérie à tous les niveaux, il a mis l'accent sur «l'importance de la présence de l'Algérie de par son statut de facteur de stabilisation efficace pour résoudre la crise libyenne-t».

L'expérience algérienne en matière de règlement des conflits par les moyens pacifiques reste une marque déposée purement algérienne, estime-t-il.

Il convient de rappeler que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu, avant hier, le vice-président du Conseil présidentiel libyen, M. Moussa El Kouni, accompagné du Chef d'Etat-major libyen Mohamed Al-Haddad, et ce dans le cadre de sa visite de travail de deux jours en Algérie, selon un communiqué de la Présidence de la République. La rencontre a été une occasion pour les deux parties d'examiner les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale dans plusieurs domaines et d'échanger les vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, a ajouté la même source.

Manel Z.

Benabderrahmane évoque la révision de la réglementation des changes :

«L'Algérie n'acceptera plus les grands transferts de bénéfices de certaines sociétés étrangères»

Depuis plus d'une année, l'Algérie tente de remédier aux contraintes bureaucratiques et réglementaires afin de faciliter l'accès aux investisseurs étrangers de long terme au marché algérien. A commencer par la modernisation de son système douanier, des assurances et du réseau bancaire, indispensables pour sécuriser les flux et les transactions financières des opérateurs économiques, mais aussi des banques et du marché monétaire et financier.

Aïmene Benabderrahmane a fait toute la lumière sur le rôle des représentations diplomatiques dans la promotion du marché algérien. (Photo : DR)

Pour renforcer sa souveraineté financière et économique, l'Algérie œuvre sans relâche pour assurer la stabilité de son marché financier et intensifie les luttes contre les crimes financiers (la surfacturation, sous facturation ou le marché parallèle de la devise). Des pratiques désavantageuses qui ont longtemps porté préjudice au système financier régi par des réglementations anciennes, contestées par les opérateurs économiques, notamment, étrangers. Ils sont plus intéressés par un marché financier stable qui propose une couverture du risque de change et surveille les positions de change des banques… etc.

L'Algérie n'a nul autre choix que de procéder à la révision de la réglementation des changes, de la loi sur la Monnaie et le Crédit, ainsi que de son régime douanier pour faciliter l'implantation des investisseurs étrangers à long terme.

Plusieurs mesures incitatives à la promotion des investissements directs étrangers sont prises par les autorités dont la révision du code des investissements pour protéger les intérêts de l'Etat, générer des capitaux et surtout encourager la croissance et l'emploi. Ce n'est, toutefois, pas suffisant pour attirer les sociétés étrangères et en faire des partenaires ; un travail de recherche et de prospection devrait être mené par les représentants diplomatiques pour accompagner les investisseurs nationaux dans leur quête.

Lors de son intervention à l'occasion de la deuxième journée des travaux de la Conférence des chefs des missions diplomatiques et consulaires algériennes, organisée au Palais des Nations au Club des Pins (Alger), le Premier ministre et ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a fait toute la lumière sur le rôle des représentations diplomatiques dans la promotion du marché algérien. Il les a appelé «à mener une action anticipative, à assurer la veille et à se mettre au niveau des exigences du bon accompagnement de l'économie nationale sur le plan de l'environnement économique international, et ce, à travers l'initiative et la recherche de véritables partenaires disposés à œuvrer selon le principe gagnant-gagnant», a-t-il souligné.

Promouvoir, en parallèle, le retour des compétences algériennes de l'étranger pour investir dans leur pays. Elles représentent un potentiel important pour la croissance économique du pays, selon M. Benabderrahmane, qui a évoqué la nécessité de renforcer l'investissement national et international en Algérie pour s'extirper de sa dépendance aux hydrocarbures et surtout pour diversifier son économie.

Les autorités sont disposées à accompagner les entrepreneurs algériens et étrangers dans leurs projets d'investissement et œuvrent à l'amélioration des cadres réglementaires et juridiques en mettant fin à l'anarchie bureaucratique. C'est l'objectif de la remise à jour de la réglementation des changes, du code des investissements et du régime fiscal et douanier.

C'est aussi une réponse en faveur des exportateurs et entrepreneurs locaux qui sont aussi appelés à attirer les investisseurs étrangers de long terme, qui se sont désintéressés d'investir en Algérie depuis 2009, pour de multiples raisons. Divers facteurs liés au fonctionnement des marchés financiers, à la réglementation prudentielle, à la fiscalité et à l'investissement, notamment le foncier, sont à l'origine de ce désintérêt.

Aujourd'hui, les autorités promettent de remédier à toutes les lacunes administratives, financières et réglementaires pour booster les IDE qui ne représentent que 1.3 milliard de dollars en Algérie et garantir un écosystème favorable aux investisseurs. Cette souplesse et flexibilité réglementaire ne signifie pas l'abandon du principe de protectionnisme toujours prôné par l'Algérie ou de sa souveraineté financière.

Le Premier ministre et ministre des Finances a affirmé qu'un «travail avait été engagé pour remédier aux lacunes relevées dans la réglementation de change», assurant, par ailleurs que «désormais, l'Algérie ne supportera plus les grands transferts de bénéfices de certaines sociétés installées en Algérie, qui ont investi entre 50 et 60 millions de dollars, alors qu'elles effectuent des transferts de plus de 200, voire 250 millions de dollars par an». Il réaffirme ainsi la surveillance stricte des positions de change des banques et le transfert des capitaux pour ne pas tomber dans les erreurs du passé.

Quant à la facilitation administrative, M. Benabderrahmane insisté sur «la nécessité de délivrer les visas d'une façon instantanée»aux investisseurs étrangers qui se sont plaints de la difficulté d'obtenir un visa algérien.

Samira Takharboucht

Augmentation des fonds liés à l'investissement

Les députés ont salué cette décision au titre du PLF 2022

L'augmentation des fonds liés à l'investissement au titre du projet de loi de Finances de 2022 a été saluée par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), qui estiment que ces fonds «sont à même de relancer la croissance économique, notamment au niveau local».

Les membres de l'APN ont salué, mardi, l'augmentation décidée au titre du projet de loi de Finances (PLF) 2022, des fonds destinés à l'investissement, qui sont à même de relancer la croissance économique, notamment au niveau local.

En marge d'une séance plénière consacrée à l'examen du contenu du PLF 2022, présidée par Brahim Boughali, président de l'APN, en présence de plusieurs membres du Gouvernement, les députés intervenants ont salué l'affectation dans ce texte d'un montant de 2.713 milliards de DA destiné à l'investissement, auxquels s'ajoutent plus de 433 milliards de DA consacrés à l'appui des activités économiques. Pour une exploitation optimale de ces montants, le député Kamel Laouissat, du groupe des indépendants, a appelé à cibler les projets à forte rentabilité et à s'éloigner des méga-projets qui ne génèrent pas beaucoup de profits au plan socio-économique. Il a également appelé au renforcement de la gouvernance financière et à l'amélioration du système de contrôle pour mettre un terme aux phénomènes de gaspillage et de corruption financière.

Dans le même contexte, le député Messaoud Kerma du parti du FLN a appelé au traitement du problème de l'inflation, notamment par des mesures d'intégration de l'économie parallèle et en œuvrant à la création d'emploi. Il a également appelé à la nécessité de relancer les projets gelés, à parachever les projets à l'arrêt dans divers secteurs et à accroître la contribution des petites et moyennes entreprises à la construction de l'économie nationale.

Dans leurs interventions, plusieurs députés ont recommandé la suppression de l'article 14 stipulant l'imposition d'un impôt sur l'activité agricole.

Ces députés estiment que l'application de l'article «impactera négativement»le secteur, d'autant plus que l'agriculture et l'activité pastorale contribuent à assurer la sécurité alimentaire du pays et à réduire la facture d'importation des denrées alimentaires.

A cet égard, la députée Hadjira Abbas a mis en garde contre l'accumulation des problèmes des agriculteurs suite à cet article, citant entre autre problèmes le coût élevé des semences, le stress hydrique et la difficulté de commercialiser leur production à des prix raisonnables. A ce propos, le député Abdeslam Bacha Agha a fustigé cet impôt, qu'il a qualifié d'«injuste», appelant le Gouvernement à prendre en considération les problèmes dont souffrent les différentes filières.

De son côté, le député Belkheir Brazo a critiqué l'impôt sur les chameaux et le bétail, appelant le Premier ministre, ministre des Finances, à prendre en considération les problèmes dont souffrent les éleveurs, y compris le coût élevé des fourrages et le manque de ressources en eau.

Les députés ont également fustigé l'article relatif à l'imposition d'une TVA de 9% sur le sucre.

Par ailleurs, certains députés ont demandé le report de l'application de l'article 187 relatif à la mise en place d'un système national d'indemnisation en numéraire pour les familles nécessiteuses, estimant que l'annulation du système de subvention généralisée «ne sera pas évident actuellement, au vu des crises sanitaires et économiques successives».

Djamila Sai

STARTS-UP

Economie

Plus de 700 Strats-up crées à l'échelle nationale

Plus de 700 Starts-up ont été créées jusqu'à novembre en cours au niveau national, a indiqué avant-hier le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Starts-up Yacine El-Mahdi Oualid. Le nombre est en croissance, ajoute-t-il mettant l'accent sur l'importance de la qualité de leurs activités «pour donner une réelle valeur ajoutée à l'économie nationale».

A cet égard, le ministre a affirmé, lors de sa visite d'inspection dans la wilaya d'Oran, Yacine El-Mahdi Oualid, que ces entreprises émergentes sont devenues un véritable support économique en Algérie, notamment dans le domaine de l'exportation des services numériques. Ce qui contribue a ajoute-t-il à des rentrées en devises et à mettre fin à la dépendance technologique.

A l'occasion, le ministre délégué a réitéré le soutien et l'accompagnement de son département ministériel aux incubateurs d'affaires et aux Starts-up, surtout en ce qui concerne le financement dans le cadre du fonds réservé à cet effet, annonçant le lancement prochain d'un programme de financement des incubateurs d'affaires.

A ce titre, M. Yacine El-Mahdi a indiqué que le fonds des Starts-up a financé plus de 65 entreprises innovantes au niveau national et que 80 autres dossiers sont à l'étude. Il a souligné, à cet égard, que des instructions ont été données pour la création de branches de ce fonds dans différentes wilayas du pays.

«De tels incubateurs sont des centres d'innovation et de développement des compétences», a soutenu Yacine El-Mahdi Oualid, faisant savoir que chaque université au niveau national dispose d'un incubateur au moins, alors que le nombre d'incubateurs privés est passé dans les six derniers mois de 14 à plus de 42 au niveau national.

Par ailleurs, le ministre délégué a rappelé qu'une série de réunions a eu lieu récemment avec le Comité d'organisation de la 19e édition des Jeux méditerranéens prévus en été 2022 à Oran, notant qu'un grand nombre de Starts-up ont apporté des solutions concernant la numérisation de l'organisation des Jeux et des applications promotionnelles.

Au passage, il a évoqué un nombre de mesures prises par son département ministériel pour simplifier les procédures administratives. Il s'agit de la réduction du nombre de documents et le traitement et l'étude des dossiers et la numérisation.

Lors d'une rencontre avec des gérants d'entreprises émergentes et innovantes et d'entrepreneurs innovants au niveau de la Chambre de commerce et d'industrie d'Oran (CCIO), Yacine El-Mahdi Oualid a appelé à réactiver le rôle des Chambres du commerce et de l'industrie au niveau national pour accompagner les gérants de Starts-up.

Au titre de sa visite dans la wilaya, le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Starts-up a procédé au lancement d'un data center de l'entreprise de télécommunications "Ecosnet". Il a visité ainsi l'incubateur d'entreprises «West Innov» et l'accélérateur de Start-up «Mackers Lab».

Manel Z.

INFO EXPRESS

Développement durable

L'Algérie a réalisé des avancées considérables

L'Algérie a réalisé des «avancées considérables» en matière de réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), notamment dans les secteurs répondant aux «besoins vitaux» des citoyens, a souligné mardi à Alger le Coordonnateur résident des Nations unies en Algérie, Alejandro Alvarez. «L'Algérie a réalisé des avancées considérables dans l'atteinte des Objectifs de développement durable, notamment dans les secteurs répondant aux besoins vitaux des citoyens, grâce aux investissements publics importants», a-t-il déclaré lors d'une rencontre sur le développement durable et l'enfance, organisée par l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance, en partenariat avec l'UNICEF en Algérie. Il a fait remarquer que l'Algérie a consolidé ses acquis, notamment en ce qui concerne les droits de l'enfance et de la femme dans les domaines de la santé et de l'éducation. «L'Algérie est pleinement engagée dans la réalisation des Objectifs du développement durable à l'horizon 2030», a-t-il souligné. Evoquant, par ailleurs, la pandémie de Covid-19, le responsable onusien a indiqué que les mesures prises par le gouvernement algérien «ont contribué à amortir les conséquences négatives (de la pandémie) sur les enfants et les familles». Il a relevé, à ce propos, «les mesures de protection sociale comme les congés payés aux travailleurs et surtout aux femmes ayant à charge des enfants, la prise en charge par la sécurité sociale des accouchements dans les structures privées et les indemnités octroyées aux familles démunies et celles impactées directement par la pandémie». Il a également mis en avant les efforts du gouvernement algérien en vue de «garantir la continuité de la scolarité des enfants à distance dans des conditions qui n'étaient pourtant pas faciles».

Effondrement d'un immeuble à Bologhine

Un blessé et trois disparus

Un immeuble s'est effondré, mardi, au niveau de la Rue Abdelkader Ziar dans la commune de Bologhine à Alger, causant la blessure d'un enfant, les recherches se poursuivent pour retrouver les trois personnes coincées sous les décombres, a-t-on appris des services de la Protection civile d'Alger.

Contacté par l'APS, le chargé de l'information au niveau de la direction de wilaya de la Protection civile, le lieutenant Benkhalfallah Khaled a précisé qu'un immeuble R+1 s'est effondré vers 16h15 au niveau du 189 rue Abdelkader Ziar dans la commune de Bologhine, entraînant la blessure d'un enfant au niveau de la tête qui a été secouru sur place, alors que les recherches se poursuivent pour retrouver trois autres personnes coincées sous les décombres. Les unités secondaires de la Protection civile de Bologhine et Bab El-Oued et les agents de l'unité principale se sont dépêchés sur les lieux de l'accident, a souligné la même source. L'Office national de météorologie a mis en garde dans un bulletin météorologique spécial contre de fortes pluies parfois sous forme d'averses orageuses depuis la nuit de lundi, précisant que les quantités de pluie prévues sont estimées entre 40 et 60 mm et pourraient atteindre ou dépasser les 80 mm sur les wilayas côtières.

Covid-19

Au moins 5.053.909 morts dans le monde

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 5.053.909 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles mardi. Plus de 250.231.490 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie. La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois. Sur la journée de lundi, 6.096 nouveaux décès et 436.816 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont la Russie avec 1.211 nouveaux morts, les Etats-Unis (1.181) et l'Ukraine (833). Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 755.643 décès pour 46.613.210 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 609.573 morts et 21.886.077 cas, l'Inde avec 461.389 morts (34.377.113 cas), le Mexique avec 289.811 morts (3.827.596 cas), et la Russie avec 249.215 morts (8.873.655 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, le Pérou est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 608 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Bosnie (361), la Bulgarie (361), la Macédoine du Nord (348), le Monténégro (344), la Hongrie (325) et la République tchèque (291). L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient mardi à 11h00 GMT 1.526.315 décès pour 46.121.349 cas, l'Europe 1.431.474 décès (76.678.910 cas), l'Asie 878.270 décès (56.224.561 cas), les Etats-Unis et le Canada 784.799 décès (48.344.848 cas), l'Afrique 219.624 décès (8.538.002 cas), le Moyen-Orient 210.486 décès (14.050.828 cas), et l'Océanie 2.941 décès (272.997 cas).

Covid-19

La levée du confinement à domicile prolongée de 21 jours

Les services du Premier ministre ont annoncé, ce mardi dans un communiqué, la prolongation de la levée du confinement à domicile de 21 jours à partir de mercredi 10 novembre 2021. «En application des instructions du président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale et au terme des consultations avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (Covid-19) et l'autorité sanitaire, le Premier ministre; ministre des Finances M. Aïmene Benabderrahmane a décidé des mesures à mettre en œuvre au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (Covid-19). S'inscrivant toujours dans l'objectif de préserver la santé des citoyens et à les prémunir contre tout risque de propagation du Covid-19, ces mesures visent, au regard de la situation épidémiologique, à reconduire le dispositif actuel de protection et de prévention Le dispositif actuel de protection et de prévention est reconduit pour une période de vingt et un (21) jours, à compter de d'hier mercredi 10 novembre 2021.

INFO EXPRESS

Intempéries

La DGSN appelle les citoyens à la prudence

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle les usagers de la route à prendre les précautions nécessaires pour éviter les accidents de la circulation suite aux intempéries enregistrées dans plusieurs wilayas du pays, indique, avant hier , la DGSN dans un communiqué. La DGSN exhorte les citoyens à signaler toute infraction ou dépassement dangereux des chauffeurs de véhicules utilitaires, de bus de transport en commun ou de camions de poids lourds pouvant provoquer des accidents de la circulation. Elle met à leur disposition le numéro vert 1.548 et le site officiel de la DGSN ainsi que ses pages officielles sur les réseaux sociaux, a ajouté la même source.

Accidents

20 décès et 1.214 blessés enregistrés en une semaine

Vingt (20) personnes sont décédées et 1.214 autres sont blessées dans des accidents de la route survenus, du 31 octobre au 6 novembre, dans plusieurs wilayas du pays, indique mardi passé un communiqué de la Direction générale de la Protection civile (DGPC). Le bilan le plus lourd, ajoute la même source, a été enregistré au niveau de la wilaya Adrar, où 5 personnes ont trouvé la mort et 19 autres blessées dans 7 accidents de la route, soulignant que les victimes ont été prises en charge par les secours et évacuées vers les structures hospitalières. Ainsi, les secours de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 1.034 interventions pour procéder à l'extinction de 714 incendies urbains, industriels et autres, précise le même communiqué, ajoutant que les incendies les plus importants ont été enregistrés au niveau de la wilaya d'Alger avec 84 interventions pour l'extinction de 63 incendies. Quant aux activités de lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, les unités de la protection civile ont effectué, durant la même période, 120 opérations de sensibilisation à travers 58 wilayas portant sur la pandémie Covid-19, souligne le communiqué de la DGPC, en rappelant les citoyens sur la nécessité du respect de confinement, le port de bavettes, ainsi que les règles de la distanciation social.
Les mêmes unités ont effectué 114 opérations de désinfection générales à travers 58 wilayas, touchant l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, ajoute la même source.

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulant) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout-Puissant vous le rendra.

MOB : 0782519683

Demande d'aide financière

Dame cancéreuse, démunie, demande à toute âme charitable de lui venir en aide (financière) afin d'effectuer des examens (échographie analyses, etc...).

MOB : 05 59 31 19 67.

Algérie-Libye

La coopération bilatérale renforcée

Le vice-président du Conseil présidentiel libyen, M. Moussa El Kouni en visite de travail à Alger.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, mardi à Alger, le vice-président du Conseil présidentiel libyen, Moussa El Kouni qui effectue une visite de deux jours en Algérie, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, aujourd'hui, le vice-président du Conseil présidentiel libyen, M. Moussa El Kouni, accompagné du Chef d'état-major libyen Mohamed Al-Haddad, et ce dans le cadre de sa visite de travail de deux jours en Algérie, lit-on dans le communiqué. La rencontre a été une occasion pour «examiner les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale dans plusieurs domaines et d'échanger les vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun», a ajouté la même source. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra et du directeur de Cabinet à la présidence de la République, Abdelaziz Khellaf. Le vice-président du Conseil présidentiel libyen, Moussa El Kouni a noté à Alger, que son pays gagnerait à s'imprégner de l'expérience algérienne en matière de militantisme, de démocratie et d'union de son peuple. Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, M. El Kouni a souligné que son pays gagnerait à s'imprégner de l'Ecole algérienne en termes de militantisme, d'union populaire et de démocratie dont le peuple algérien en est l'artisan. M. El Kouni a fait savoir, à cette occasion, qu'il s'est entretenu longuement avec le Président Tebboune qui a fait part, à maintes reprises, de son souci de voir «les frères libyens œuvrer ensemble pour le renforcement de la cohésion national du peuple libyen». «Le Président Tebboune nous a rappelé les épreuves que l'Algérie avait endurées et qui ont été surmontées grâce à la volonté populaire», a-t-il poursuivi. Il a, également, annoncé la poursuite des entretiens et des consultations avec le Président Tebboune, notamment sur les préparatifs des «élections, l'unification de l'armée et le retrait des forces étrangères», a rappeler que le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu, aujourd'hui, le vice-président du Conseil présidentiel libyen, M. Moussa El Kouni, accompagné du Chef d'état-major libyen Mohamed Al-Haddad, et ce dans le cadre de sa visite de travail de deux jours en Algérie, selon un communiqué de la Présidence de la République. La rencontre a été une occasion pour les deux parties d'examiner les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale dans plusieurs domaines et d'échanger les vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, a ajouté la même source.

E.T.

Irak

Un kamikaze de Daech abattu

L'armée irakienne a annoncé, ce mardi, avoir abattu un kamikaze portant une ceinture d'explosifs, au nord de la capitale, Baghdad. Et d'ajouter qu'il s'agissait «d'une opération qualitative et d'une coordination de haut niveau entre le département du renseignement et des opérations de sécurité de Bagdad et l'organe de sécurité nationale, sans fournir de plus amples détails sur l'affiliation du kamikaze. L'incident est survenu deux jours après une tentative d'assassinat contre le Premier ministre, Mustafa Al-Kazemi, qui a été ciblé par une attaque de drones contre sa résidence à Bagdad, au cours de laquelle un certain nombre de ses gardes ont été blessés. Ces derniers mois, les attaques de présumés d'éléments de Daech se sont multipliées, notamment dans la zone entre Kirkouk, Salah al-Din (nord) et Diyala, est. En 2017, l'Irak a déclaré la victoire sur Daech, en restaurant sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire envahi par l'organisation terroriste, à l'été 2014, et qui était estimé à environ un tiers de la superficie du pays.

Cependant, l'organisation dispose toujours de cellules dormantes dans de vastes régions et continue de lancer des attaques sporadiques.

En 2017, l'Irak a déclaré la victoire sur Daech.

Ethiopie : Efforts diplomatiques intenses pour arrêter la guerre

Les efforts diplomatiques s'intensifiaient pour tenter d'arrêter la guerre qui dure depuis un an dans le nord de l'Ethiopie, avec l'espoir que l'UA parvienne à obtenir un cessez-le-feu. Marqué par les atrocités et la famine, le conflit opposant depuis novembre 2020 l'armée fédérale aux rebelles tigréens a fait plusieurs milliers de morts et déplacé plus de deux millions de personnes. Arrivé en Ethiopie jeudi, l'émissaire des Etats-Unis pour la Corne de l'Afrique, Jeffrey Feltman, a rencontré lundi soir l'envoyé de l'UA, Olusegun Obasanjo, qui s'est rendu dimanche dans la capitale tigréenne Mekele. «Nous pensons qu'il y a une petite fenêtre d'ouverture pour travailler avec (Obasanjo)», a déclaré lundi le porte-parole de la diplomatie américaine, Ned Price. «Nous sommes en contact avec les parties pour tenter de les mettre sur le chemin d'une cessation des hostilités», a ajouté M. Price, précisant que les Etats-Unis sont également en contact avec les rebelles tigréens. Arrivé en Ethiopie la semaine dernière, M. Feltman y a rencontré des dirigeants, avant de se rendre au Kenya pour s'entretenir avec le président Uhuru Kenyatta, impliqué dans les efforts de médiation à l'échelle régionale. Par la voix de son secrétaire général adjoint pour les Affaires humanitaires, Martin Griffiths, l'ONU a également soutenu mardi l'initiative de M. Obasanjo. «J'implore toutes les parties à écouter l'appel du secrétaire général de l'ONU à immédiatement arrêter les hostilités sans conditions préalables, et réitère le soutien total (de l'ONU) aux efforts de M. Obasanjo», a dit M. Griffiths, qui s'est également rendu à Mekele. Lundi, l'ancien président du Nigeria avait exprimé son optimisme devant le Conseil de sécurité de l'UA. «Tous les leaders ici à Addis Abeba et dans le Nord sont individuellement d'accord sur le fait que les différences qui les opposent sont politiques et requièrent des solutions politiques à travers le dialogue», a-t-il dit. «Ceci, donc, constitue une fenêtre d'opportunité que nous pouvons collectivement exploiter». «L'UA a réitéré «son engagement de longue date contre toute tentative visant un changement anticonstitutionnel de gouvernement, conformément aux instruments pertinents de l'UA», tout en «soulignant l'importance clé des efforts continus pour la culture de la démocratie et la promotion de la bonne gouvernance sur le Continent». L'UA a souligné aussi «sa conviction qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit en cours, et appelle ainsi toutes les parties à s'engager à une cessation immédiate des hostilités en vue de rechercher un cessez-le-feu durable, inconditionnel et global et une solution pacifique durable», et le gouvernement éthiopien avait decrété l'état d'urgence pour six mois dans tout le pays à l'issue d'une réunion du Conseil des ministres.

Journée nationale du prisonnier sahraoui

Claude Mangin dénonce les mauvaises conditions d'incarcération

La militante française Claude Mangin-Asfari a dénoncé les mauvaises conditions d'incarcération et les traitements «cruels et inhumains» exercés sur les détenus politiques sahraouis dans les prisons marocaines. «Les conditions d'incarcération sont très mauvaises», a déploré l'épouse du prisonnier politique sahraoui Naâma Asfari dans un entretien à l'APS, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du prisonnier sahraoui civil dans les geôles marocaines. Elle a signalé «les traitements cruels et inhumains» exercés par les autorités pénitentiaires de la prison Kénitra, contre M. Asfari et six autres de ses camarades, incarcérés depuis novembre 2010. «Je me bats pour une cause juste, pour la justice et pour la liberté et ça me suffit pour vivre et continuer la lutte. Tous les deux, nous formons une union de caractère et de résistance indéfectible que le Maroc ne pourra pas détruire», a conclu Claude Mangin-Asfari. Les Sahraouis ont commémoré, lundi, la Journée nationale du prisonnier civil sahraoui dans les geôles marocaines, une occasion de se remémorer les sacrifices consentis par les détenus sahraouis face à la répression de l'occupant marocain.

Nouveaux enjeux stratégiques

Maîtrise de l'intelligence économique et son impact sur la nouvelle architecture des relations internationales

Pr des universités, expert international
Dr Abderrahmane Mebtoul

L'objet de cette brève contribution, engageant la sécurité nationale, est une synthèse de mes nombreuses contributions nationales et internationales sur ce sujet entre 1980/2021. Le monde est à l'aube d'un profond bouleversement géostratégiques tant dans le domaine économique, social que sécuritaire, où en ce XXIe siècle le culturel sera déterminant, modifiant les comportements et profondément les relations internationales.

Les informations collectées permettent de construire une conviction au fil du traitement et non de confirmer l'opinion erronée qu'un acteur pourrait initialement avoir. Une étape d'expression du besoin formalisée permet de «cibler» la recherche en définissant un périmètre limité, étape indispensable pour éviter l'accumulation de données inutiles et donc se parer d'une surcharge informationnelle contre productive. L'ensemble des champs qui complètent l'Intelligence économique, comme, la gestion des connaissances, la protection des informations, le lobbying, peuvent être regroupés dans le concept global d'Intelligence stratégique.

L'intelligence économique intègre deux dimensions supplémentaires par rapport à la veille : la prise de décision et la connaissance de l'information. Le modèle d'Intelligence Economique recouvre en trois concepts. Nous avons d'abord les données qui sont des nombres, des mots, des événements existants en dehors d'un cadre conceptuel de référence. Ensuite nous avons l'information qui est l'accumulation de données, traitées et transformées qui deviennent des informations, validées et confrontées, qui commencent à avoir un sens. Enfin nous avons la connaissance qui est l'ensemble d'informations interprétées qui permet de prendre des décisions. Les passages par ces trois concepts se fait de la manière suivante. Je veux la bonne information au bon moment.

Pour cela il faut définir des objectifs ; rechercher et collecter des données ; trier et stocker les données et enfin disposer d'informations pertinentes. Comment puis-je rendre l'information utile ? Une fois les objectifs globaux en matière d'information arrêtés, et les missions de recherche, collecte, tri et stockage validées, il faut analyser l'information, exploiter les résultats de manière à faire ressortir les aspects aidant à la prise de décision. Dès lors se pose le passage de la connaissance à l'intelligence. Il faut faire évoluer la culture des managers tant politiques, militaires qu'économiques. Le système de prise de décision n'est pas un système figé. Il doit s'adapter et évoluer dans le temps, pour cela il faut partager l'information, évaluer la qualité et la pertinence des décisions et se remettre en question. Pour faire de l'intelligence économique un véritable avantage concurrentiel, il est indispensable de l'intégrer aux fonctions de l'administration et de l'entreprise. L'approche processus permet une meilleure coordination des étapes pour profiter au maximum du gisement informationnel en vue d'actions efficaces sur l'administration ou l'entreprise ou son environnement du fait d'interactions complexes. C'est que l'information devient un enjeu stratégique pour la sureté de la Nation L'information n'est pas un bien comme les autres. Une Nation ou une entreprise sera meilleure que ses concurrents si elle possède, avant les autres, les bonnes informations au bon moment, qu'il s'agisse de connaissance des marchés, d'informations juridiques, technologiques, normatives ou autres. Pour creuser son avantage compétitif, une Nation ou une entreprise doit pouvoir créer une asymétrie d'information à son avantage. Les systèmes d'information jouent un rôle majeur pour supporter les processus d'intelligence économique. Le système d'information utilise des outils pour gérer la partie automatisée du processus d'intelligence économique, ainsi que les interactions avec les autres processus et applications d'entreprise. Les outils sont les NTIC.

Les TI (technologies de l'information) sont un ensemble de technologies utilisées pour aidé le SI à traiter, modifier et échanger des informations, plus spécifiquement des données numérisées. L'information circule plus vite et plus facilement grâce aux avancées technologiques permanentes (réseaux téléphoniques, fibres optiques, WIFI, GPRS, UMTS…) et à la multiplication des capacités de stockage, de traitement et de manipulation. Qu'apporte l'intelligence économique pour une entreprise ou un Etat ? La réponse à cette question passe par l'analyse des enjeux politiques, économiques et technologiques. Pour les enjeux politiques, la connaissance qui en résulte aide les dirigeants dans la planification des actions futures de leurs organisations. En effet, le système d'intelligence économique japonais s'est progressivement mis en place depuis l'ère Meiji. A l'origine, la mobilisation des élites nippones sur la question de l'économie s'est faite dans une vision protectrice : préserver l'indépendance du Japon face aux exigences commerciales des puissances occidentales. Tous les gouvernements reconnaissent qu'ils utilisent l'intelligence économique dans la promotion de leur développement économique : Russie, Chine, France, Allemagne, USA ou de certains pays émergents. Concernant les enjeux économiques, nous avons les retombées directes et indirectes souvent difficilement quantifiables. Parmi les retombées directes, l'accroissement du nombre de brevets déposés par la société qui permet à un pays d'accroître le transfert de technologies et optimiser sa chaîne recherche-développement-production. La sécurité économique fait partie intégrante de la sécurité nationale au même titre que la sécurité militaire incitant les gouvernements à appuyer les entreprises dans leur quête de compétitivité pour la défense de l'intérêt national. C'est aussi pour cette raison que les gouvernements apportent leur assistance dans l'enseignement et l'éducation des dirigeants d'entreprise, afin qu'ils utilisent l'intelligence économique pour renforcer leur habilité en matière de gestion. D'où l'appui aux entreprises pour l'accès au volume important d'informations sur le commerce international détenu par les départements et agences ministériels, les Services de renseignement et de contre-espionnage, mettant en place un service d'information économique au profit des entreprises engagées dans le commerce extérieur.

En conclusion, les messages des organisations internationales de paix, de tolérance fondés sur le dialogue productif, sont– ils des messages d'utopie ou seront-t-ils concrétisés dans un avenir proche pour éviter, par exemple, que la religion ne soit utilisée à des fins de tensions entre le monde musulman et l'Occident. – Islam, Judaïsme et Christianisme étant des religions de tolérance, pour ne citer que ces grandes religions monothéistes –, devant respecter toute croyance de chacun, permettront d'éviter ces chocs de civilisations préjudiciables à l'avenir de l'humanité. Comme je l'ai souvent souligné aux niveau des conférences internationales (voir Mebtoul-American Herald Tribune Mebtoul l'Algérie face aux enjeux géostratégiques –USA- aout 2018) depuis de longues décennies, avec de nombreux intellectuels et politiques de la majorité des continents, le renforcement des relations entre l'Orient et l'Occident, la promotion des synergies culturelles, économiques, politiques, sont seules à même d'intensifier une coopération pour un développement durable et ce afin de faire de notre univers un lac de paix d'où seront bannis l'extrémisme, le terrorisme et la haine.

(Suite et fin)

A.M

INFO EXPRESS

Sidi Bel Abbès

Rencontre directeur de l'éducation-FNTE

En marge de la rencontre qui a regroupé le directeur de l'éducation, M. Kamel Ouled Laid avec le secrétaire de la section syndicale relevant de la Fédération nationale des travailleurs de l'éducation, M. Negaz Moussa, ce lundi 8 novembre 2021, le secrétaire témoigne que cette rencontre a été aussi bien une prise de contacte qu'un rendez-vous pour remettre le PV d'installation de la section syndicale de la FNTE. Le but est avant tout d'informer le premier responsable de l'éducation au niveau de la wilaya des membres représentants de cette section syndicale, dans un but de transparence et de volonté sincère à adhérer à toute action d'intérêt générale, pouvant booster le secteur, avec toutes ses composantes, en «veillant à la préservation de tous les droits qui concernent aussi bien, et surtout les écoliers, que le personnel de l'administration et les professeurs», souligne M. Negaz. M. Negaz affirme avoir trouvé en la personne du directeur un responsable très ouvert et surtout disposé à toute forme de dialogue. «Le dialogue est la clé de la réussite», dixit le directeur M. Kamel Ouled Laid, pour avancer « on ne peut rien construire sans le dialogue constructif».

Djillali Toumi

Sidi Bel Abbès

Une famille loge dans un local commercial à la cité Azzouz

Une famille composée de cinq individus, les parents et 3 jeunes petites filles dans l'âge de l'adolescence dont la plus jeune a 10 ans, loge dans un local de commerce d'une superficie de 4m2, à l'intérieur de la cité 200 logements Azzouz, à proximité du siège de la daïra à Sidi Djilali.

Un espace censé inclure une cuisine avec sa vaisselle et toutes ses commodités, gaz y compris, des sanitaires débordés de bidons et de jerricanes remplis de stock d'eau ou l'on peut se «reposer» et se préparer pour aller à l'écoles et autres occupation, un salon avec ses matelas, couvertures et autres. Franchement, cela donne l'impression d'entendre une vilaine devinette. Comment peut-on imaginer à un seul instant, 5 individus vivre dans des conditions semblables à un conte de fée. Une fois la porte franchie, les pieds n'ont plus où se poser. Le père M. Snouci Zouhir, âgé d'une cinquantaine d'années, donne l'apparence avec sa femme d'avoir vécu une dizaine de guerres. Leurs silhouettes ne sont plus compatibles avec leurs âges. Une misère qui les tient avec force depuis plus de 11 ans. La femme ne pouvait plus s'exprimer. Juste qu'elle a constamment peur. « J'ai peur, j'ai peur...! », murmurait-elle, sans donner de raison. Quant au père, il répétait sans cesse : « Je me sauve tout le temps ! », et pour cause, témoigne-t-il, «mes filles deviennent grandes, je ne peux pas rester à l'intérieur, ni pendant qu'elles changent leurs vêtements, ni pendant qu'elles éprouvent le besoin d'aller aux toilettes. Je suis maçon, je le jure, parfois, je préférerais bien rester dehors pour ne pas gêner mes filles». Cette situation est vécue au quotidien, chaque mois, chaque année. Même une pierre ne pourrait y résister. Le pauvre loue cette espace de «fortune» à 7.000 DA le mois, et le propriétaire n'arrête pas de le harceler pour augmenter la location à un (1) million de centime. Autrement, il serait chassé. Et comme un «un malheur ne vient jamais seul», M. Senouci, il a été déjà chassé d'un autre endroit pour les mêmes raisons. Son métier lui permet à peine de quoi subvenir aux besoins de sa famille, école, habits et nourriture compris. Une demande de logement social a été pourtant adressée aux services concernés depuis 2012. Des cas pareils nécessitent une urgence, une priorité dans le traitement de leur situation complexe. La famille vie dans un danger permanent. Pour se chauffer dans ce froid, un trépied à gaz est allumé à longueur de la journée, laissant le gaz brulé circuler en toute discrétion dans ce périmètre exigu. Les parents sont constamment aux aguets, de crainte que le feu se propage à travers ce tas de vêtements et de couvertures tout près. Ils se trouvent obligé de mettre un récipient sur le gaz, dans l'intention de se protéger de tout imprévu, mais le récipient, une fois trop chauffé laisse dégager de la fumée, rendant encore étouffant et insupportable le lieu. Cette famille, si elle pleure, alors, elles a bien des raisons de pleurer, aussi bien son malheur que sa situation pénible.

Djillali Toumi

Relizane

Les habitants de l'immeuble réclament des travaux de restauration

Une dizaine de familles habitant dans un immeuble insalubre réclament des travaux de rénovation et de réhabilitation afin de prévenir tout risque d'effondrement. Ils lancent un cri de détresse face à la dégradation des parties communes de leur habitation et revendiquent des travaux de restauration. En effet, les habitants de l'immeuble du grand boulevard Mohamed Khemisti, sis au chef-lieu de Relizane lancent un appel de détresse face à la dégradation des parties communes de leurs habitations et réclament des travaux de restauration des façades externes. «Nous avons demandé la réhabilitation des bâtisses, quitte à contribuer financièrement, mais en vain. La situation se dégrade de plus en plus. Plusieurs parties communes sont délabrées et encore plus les escaliers dont l'état présente un véritable danger», soulignent les plaignants. Ces derniers demandent une intervention urgente afin d'éviter le pire. «Les immeubles présentent tous les signes avant-coureurs d'un risque d'effondrement. A chaque saison hivernale nous nous attendons au pire», disent les habitants. «Un autre immeuble mitoyen également au nôtre a été évacué de ses locataires, il y a cinq mois. L'immeuble relève de l'APC, car tous les locataires payent le loyer. Durant les deux dernières années, on a adressé plusieurs correspondances à l'APC. Nous avons demandé la réhabilitation de la bâtisse même si on doit payer, mais en vain. La situation se dégrade de plus en plus. Toutes les parties communes sont délabrées et encore plus les escaliers, on a peur de les emprunter. On est en danger», soulignent les plaignants. Ces derniers demandent une intervention urgente afin d'éviter le pire.

N.Malik

Sûreté nationale

La DGSN appelle les citoyens à la prudence

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle les usagers de la route à prendre les précautions nécessaires pour éviter les accidents de la circulation suite aux intempéries enregistrées dans plusieurs wilayas du pays, indique, mardi, la DGSN dans un communiqué. La DGSN exhorte les citoyens à signaler toute infraction ou dépassement dangereux des chauffeurs de véhicules utilitaires, de bus de transport en commun ou de camions de poids lourds pouvant provoquer des accidents de la circulation.

Elle met à leur disposition le numéro vert 1548 et le site officiel de la DGSN ainsi que ses pages officielles sur les réseaux sociaux, a ajouté la DGSN.

Lettre à René

La recherche d'une vérité sur certains épisodes de la colonisation (XXIV)

Kamel Bouchama

À son ami René, mais en fait aux générations montantes, Kamel Bouchama rappelle ce qu'entraîna l'acte odieux adopté par le parlement français en janvier 1830. Hélas, cinq mois après, les hordes colonialistes, commandées par de Bourmont, débarquaient sur la presqu'île de Sidi Fredj, amenant ainsi l'Algérie à engager une lutte incessante pour son indépendance... L'avenir, dit l'auteur de «Lettre à René» en filigrane, appartient aux peuples qui le construisent ensemble, une fois soustraites les lourdeurs du passé. Là, où notre vieille garde militante n'a pas cru bon devoir consigner son témoignage, ce livre vient au bon moment. Il devrait de ce fait, être mis entre les mains de tous les jeunes.

«Trois jours de violence inouïe», écrivait Béatrice Vallaeys, et d'affirmer :
«Dans la foulée du 17, la police se déchaînera sur tout ce qui ressemble à un Algérien».
Ce papier ne laissa aucun Français, ayant un minimum de bon sens et de respect pour autrui, dans l'indifférence, surtout les progressistes qui allaient réagir, spontanément, pour stigmatiser ces procédés affreux et inhumains. Elle écrivait, des années après, avec autant de courage que de dégoût :
«Le nombre de morts nord-africains augmente soudain de manière significative : la plupart, qu'on découvre tantôt flottant dans la Seine, tantôt cachés dans des sous-bois, figurent au registre des non identifiés car les cadavres ont été délestés de leurs papiers d'identité. Les forces de l'ordre vont se lancer dans une chasse à l'homme, réduite au seul critère du faciès. Tout ce qui ressemble à un Algérien est appréhendé, sans ménagement, par des policiers survoltés. Les raflés sont si nombreux, environ 10.000, qu'on réquisitionne autobus et chauffeurs de la RATP pour les conduire dans divers centres de rétention. D'autres sont tués dans les rues de Paris ou de Nanterre, ou jetés à la Seine, parfois en plein cœur de la capitale puisque certains sont balancés du pont St-Michel, devant le Palais de justice, tout près de la préfecture… Une répression à chaud qui sortait manifestement du cadre classique d'un maintien de l'ordre et qui continuera à s'exercer à froid jusqu'au 20 octobre, à l'abri des regards, dans les centres d'internement. Les témoignages sont nombreux qui décrivent la violence inouïe employée contre des milliers d'Algériens, parqués, battus, parfois à mort et dont on ne peut toujours pas, quarante ans après, recenser le nombre de victimes».
Le 17 octobre à Paris, ou plutôt ce crime que les pouvoirs publics français s'évertuent depuis tant d'années à dissimuler, est toujours là, dans nos mémoires pour nous rappeler de ce qu'écrivait Charles Sylvestre :
«De tous les crimes de la guerre d'Algérie, dont il est difficile d'établir l'échelle dans l'horreur, celui-là est certainement le plus honteux. Honteux par son bilan – deux cents Algériens assassinés par la police – mais peut-être plus encore par la honte qu'il constitua pour tout un pays. On ne tuait pas comme à l'ordinaire, là-bas, dans les mechtas, on ne torturait pas dans les caves d'Alger, on tuait ici, dans la Ville lumière, sous les yeux des Français». Et la torture, ce «moyen judiciaire convaincant» pour arracher des «vérités» de la bouche d'innocentes victimes, devrions-nous l'oublier également ? Absolument pas, René, même si les tiens essayent, tout en reconnaissant ce point noir dans votre Histoire, de ne pas trop en parler. Mais voilà, l'œil de Caen est toujours là ! Des documents existent et les langues se délient. En avril 1961, les autorités françaises saisissent, dès sa parution aux Éditions de Minuit, le livre «Les égorgeurs» de Benoist Rey, l'appelé du contingent, un livre qui décrit sans équivoques :
«Le quotidien de meurtres, de viols, de pillages, d'incendies, de destructions, de tortures, de sadisme et d'imbécillité… d'une armée composée d'engagés et d'appelés».
Ainsi, comme ce fut le cas pour d'autres témoignages exprimés, et qui n'ont pas été bien accueillis, ce livre a alors été censuré. Mais, Benoist Rey dénonce et persiste en affirmant, malgré cette sentence éhontée :
«La torture est en Algérie un moyen de répression usuel, systématique, officiel et massif». Ensuite, il va plus loin, dans les détails :
«Les prisonniers ont les mains liées dans le dos. Le caporal-chef «B.» prend le premier, l'assomme d'un coup de bâton et l'égorge. Il en fait de même avec le deuxième. Le troisième, qui doit avoir dix-huit ans à peine, a compris. Au lieu d'essayer de se défendre, il tend la gorge au bourreau, lequel n'hésite pas et l'égorge avec la même sauvagerie. On met ensuite sur chaque corps à la gorge béante, où déjà sont les mouches, un écriteau : tel est le sort réservé aux rebelles».
Les langues se délient, bien sûr, et ce qui était tabou hier, devient un sujet de thèse aujourd'hui. Un débat sur la violence d'Etat au CNRS, nous donne cette information sur la torture pendant la guerre d'Algérie où Raphaelle Branche constate que :
«La reconnaissance officielle de la guerre en Algérie n'a pas conduit à une modification du discours officiel sur la pratique de la torture pendant cette guerre. Alors qu'elle fut utilisée au sein d'un système de répression dont elle constituait un élément central, elle est toujours rapportée à des dérives d'éléments minoritaires ! Ceci dit, indépendamment du discours des plus hautes autorités de l'État, il me semble que la reconnaissance de cette pratique et de sa place dans la guerre est de plus en plus nette dans l'opinion publique, surtout depuis qu'un débat public a eu lieu sur cette question en 2000 et 2001.»
Oui, la torture fut institutionnalisée par les généraux Massu, Bigeard et autres Challe et Godard. Paris ne disait mot. Pour elle, le corps expéditionnaire faisait son travail, un bon travail de soldat et de pacification, en Algérie. Les autres ? Qui les autres ? Les intellectuels français, les Jean-Paul Sartre, André Malraux, Martin du Gard, François Mauriac, Germaine Tillon, le général Paris de Bollardière, pour ne citer que ceux-là, qui avaient condamné avec une extrême indignation cette pratique odieuse que ni la morale, ni le respect de l'homme ne peuvent accepter ? Parmi ceux-là, prenant l'exemple de Sartre qui tentait d'alerter l'opinion face à l'inhumanité de l'usage de la torture. N'écrivait-il pas, en bonnes lettres, en préfaçant le livre de Frantz Fanon, «Les Damnés de la terre», publié par Maspero, à Paris, en 1961 :
«La France, autrefois, c'était un nom de pays ; prenons garde que ce ne soit, en 1961, le nom d'une névrose» ?
Alors, ces intellectuels, n'étaient-ils pas, aux yeux de l'Etat français, des «existentialistes» excités ou bien des traîtres patentés, comme ces porteurs de valises qui ont aidé les «fellagas», les «terroristes» et les «hors-la-loi», ces bandits du FLN ? Peut-être, leur répondaient d'autres Français de souche, mais Jules Roy, bien connu dans les milieux médiatiques et politiques, avait bien publié son fameux livre sur la torture : «J'accuse le général Massu» ? Et cet autre, Henri Marrou, professeur à la Sorbonne, n'écrivait-il pas dans «Le Monde» du 5 avril 1956 :
«Passant à la torture, je ne puis éviter de parler de Gestapo. Partout en Algérie, la chose n'est niée par personne, ont été installés de véritables laboratoires de torture, avec baignoire électrique et tout ce qu'il faut, et cela est une honte pour le pays de la Révolution française et de l'affaire Dreyfus. Je ne puis sans frémir penser au jour où je fus chargé de représenter le gouvernement de la République à une exposition organisée par l'Unesco, en l'honneur de la Déclaration des droits de l'homme. Il y avait là tout un panneau consacré à l'abolition, et non, ô hypocrisie, au renouveau de la torture judiciaire ! ».
Oui, la torture, doit être reconnue comme un crime d'État, et «les jeunes générations doivent savoir que la France a failli» ! disait Giselle Halimi, cette avocate de Djamila Bou-pacha, qui a été parmi les douze signataires pour la condamnation de la torture durant la guerre d'Algérie. Et à la question pourquoi avez-vous décidé de signer cet appel, l'avocate répond, convaincue : « (…) J'ai décidé d'être avocate parce que je pensais que le combat pour défendre l'humilié et l'offensé contre l'injustice et l'oppression allait dans le droit fil de ce qu'était cette République française. Et cela a été une véritable fracture pour moi – je dirais intérieure, à la fois subjective, affective et intellectuelle – que de devoir considérer qu'au nom du peuple français on pouvait ériger la torture en système d'État. C'est la raison pour laquelle – me remémorant toute cette époque – j'ai pensé que cet appel était absolument nécessaire, non pas comme le disent certains, pour geindre ou pour se transformer en pénitents, mais parce qu'il faut donner à cette page noire de notre histoire – la guerre d'Algérie et, en particulier, la pratique de la torture – sa juste place, qui est, hélas, politique. Dire le contraire reviendrait à accepter l'idée que la torture en Algérie était, au fond, quelque chose d'inorganisé, qu'elle était le seul fait des militaires (et encore, de quelques uns !) et qu'elle n'aurait été, finalement, qu'un phénomène de peu d'envergure».
Ainsi, si pour l'armée française, la torture était «une arme politique», pour Raphaëlle Branche, déjà citée, agrégée d'Histoire et professeur à la faculté de Reims, qui a pu accéder à une somme considérable d'archives jusqu'ici inexplorées, la torture a été, dès 1954, une entreprise «totalisante» visant à détruire toute résistance de la population algérienne. En effet, la France d'alors, «fière de ses principes», – et quels principes ! –, se proclamant flambeau de la liberté […], mais dont la conduite reste si profondément équivoque et comme engluée dans ses propres contradictions, comme le soutenait Yvonne Turin, Professeur émérite à l'université «Lumière Lyon 2», n'a pas démérité dans cette entreprise qui ne peut la valoriser…, nullement.

René, mon ami,
Oui, la torture a été une «entreprise». Et, pour confirmer cette assertion, je vais te démontrer par des preuves irréfutables, en une somme de témoignages, l'usage de cette pratique de manière systématique par l'armée française et qui nous revient aujourd'hui, dans un déferlement médiatique, pour hanter nos mémoires et investir le champ politique.
Tout d'abord, faisons parler quelqu'un de sensé, un de vos journalistes chroniqueurs, Pierre Georges, qui affirmait dans «Le Monde» du 5 mai 2001, relatant les mémoires et récits d'Algérie du général Aussaresses :
«Ces extraits n'étaient pas tout le livre. Mais tout le livre, disent ceux qui l'ont lu, est conforme à ces extraits. Un récit minutieux, détaillé, effrayant, des abominations commises au nom de la guerre. Un insupportable récit donc, écrit en lettres de sang et d'autant plus insupportable que précis, sans haine ni remords, presque jubilatoire, de cette jubilation du devoir de terreur et de tortures accompli… Et c'est bien ici, justement, au-delà de ce récit qu'il faut prendre ce livre pour ce qu'il est : une sorte de témoignage à charge du bourreau contre son propre pays, sa propre armée, son propre gouvernement de l'époque. Crimes de guerre, crimes contre l'Humanité ? Ce n'est à nous d'en décider. Crimes d'un homme qui dit l'indicible, parce qu'il commit l'indicible. Au nom d'un pays officiel indiciblement coupable de l'avoir voulu, su et tu».

(A suivre)
K.B

INAUGURATION DE LA GALERIE MOHAMED LAMDJI

IMPÉRATIF DE PROTÉGER L'ARTISANAT CONTRE LE VOL

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hammadi a mis l'accent mardi à Alger sur l'impératif de «mettre en valeur et préserver l'artisanat», patrimoine culturel et civilisationnel de l'Algérie, afin de le préserver de la disparition et du vol. Inaugurant la galerie Mohamed Lamdji à l'Agence nationale de l'artisanat traditionnel (Anart), en compagnie de la ministre de la Culture et des Arts, Wafa Chaâlal, à l'occasion de la Journée nationale de l'artisan célébrée le 9 novembre, le ministre a salué «les efforts déployés par les artisans, ces créateurs et innovateurs, dans la préservation de ce patrimoine authentique», soulignant «l'impératif de mettre en valeur les produits artisanaux et les protéger de la disparition , car constituant la culture et l'authenticité des Algériens». Qualifiant cette galerie de «musée où sont réunies diverses pièces nées sous les doigts d'artisans qui opèrent avec dextérité et professionnalisme», le ministre a mis en évidence «le lien si étroit entre l'industrie artisanale, la culture et le tourisme».

Il faudrait, toutefois, œuvrer à la commercialisation des produits artisanaux qui sont de qualité et exposés dans plusieurs salons internationaux.

De son côté, la ministre de la Culture a jugé vital de «protéger le patrimoine culturel et artisanal en le classant au niveau national et mondial», rappelant les efforts consentis jusque-là pour le classement de la Chedda tlemcenienne au patrimoine de l'Unesco. Un travail colossal est à pied d'œuvre pour le classement d'autres habits traditionnels comme biens immatériels, sachant que l'Algérie recèle «une richesse culturelle et civilisationnelle qu'il faudra justement protéger contre le vol», a-t-elle soutenu.

R.C.

Thème de prédilection en littérature

La solitude, un choix délibéré ou une contrainte

C'est dans la solitude que les prophètes des religions monothéistes (QLSSSL) ont reçu le message divin avec la charge sacrée de le diffuser aux hommes. Les musulmans savent que le Prophète Mohammed (QLSSSL) avait coutume de se retirer dans la grotte, Hira, où un jour l'ange Gabriel (QSSSL) s'est adressé à lui pour lui communiquer le message de Dieu. Ceci montre que ceux qui choisissent d'être seuls sont des personnes singulières par la pensée, le destin, la manière de considérer la vie. Ibn Khaldoun s'est enfermé pendant des mois dans une grotte de Tihert pour mettre en forme les Prolégomènes. Kateb Yacine lui-même disait qu'il disparaissait pour se consacrer dans la solitude totale à l'élaboration d'un livre lorsque l'inspiration lui venait. Dans ce cas, l'isolement n'a rien à voir avec le rêve éphémère de solitude du misanthrope de Molière ou de Zarathoustra de Nietzsche.

→La solitude comme le silence a toujours été un besoin naturel pour l'homme et que les écrivains de talent mettent en évidence pour expliquer des comportements atypiques, les fondements des meilleures relations en société.

La solitude traduit le désir d'indépendance

Cette conception de la solitude de Pascal pose le problème fondamental de la relation entre soi et autrui. Sans les autres, je n'existe pas. Ce qui explique le thème du double en littérature lorsque l'auteur fait l'effort d'inventer un autre soi-même, idéal et qui n'existe pas dans la réalité. Mais si les écrivains accordent une place privilégiée à la solitude, c'est beaucoup plus pour mettre en relief deux situations extrêmes et contradictoires, celles de l'impossibilité de vivre dans la solitude ou de ne jamais être seul. Nul ne peut se vanter de se passer des autres. Et lorsqu'une condamnation à vivre dans une cellule de prison est prononcée contre un condamné, ce dernier se bat pour la sauvegarde de son individualité. Il suffit que l'emprisonné soit un homme de lettres pour que cet isolement insupportable devienne un sujet d'écriture pour être sûr d'avoir gardé l'usage de la parole et d'appartenir à l'espèce humaine. Pour avoir tenté d'assassiner Rimbaud, Verlaine a été emprisonné et en cette triste occasion, il n'a pu s'empêcher de décamper d'une prison.

La solitude dans le temps et l'espace

Le sentiment de solitude a marqué à des degrés divers le vécu de chacun, qu'il soit enfant, vieux, beau, laid, exilé, emprisonné, endeuillé mais en quarantaine, ce sont là les cas de figure les plus courants dans une société, mis à part les écrivains qui ont choisi la retraite par goût ou en vertu d'une discipline de vie personnelle.

Au début de l'Antiquité, l'homme était considéré comme un citoyen en tant qu'homme libre ou en qualité d'esclave déchu de tous les droits. Les livres d'histoires écrits objectivement nous rapportent que les sociétés sont fondées sur une hiérarchie. Les pauvres sont toujours exploités et à la merci des riches.

On sait comment cela s'est-il passé avec les siècles d'esclavage pour les Noirs d'Afrique et les siècles de colonisation. Quelle que soit l'époque à laquelle on appartient, se suffit à lui-même jamais d'un pauvre toujours dépendant de celui qui paie selon ses sautes d'humeur.

Des écrivains ont eu le courage de revendiquer la différence de leur individualité qui ont donné à réfléchir à ceux qui se sont inhumainement comportés. «J'ose croire n'être fait comme aucun de ceux qui existent», dit J. J. Rousseau, auteur de Rêveries d'un promeneur solitaire par lequel il se fait le défenseur et le chantre de la solitude. Plus tard, la solitude entre dans la plupart des œuvres littéraires comme thème justifié par une actualité brûlante. On peut penser aux conditions de vie aliénantes. Simone de Beauvoir «Deuxième sexe» a maintes fois dénoncé le modernisme qui abêtit, aliène, fait e l'homme un esclave des produits de consommation. A cette situation, elle oppose celle des sociétés restées traditionnelles des campagnes grecques, espagnoles ou d'ailleurs où chacun éprouve un réel bonheur en vivant seul, des légumes et fruits qu'il cultive lui-même.

Une belle image de la solitude se trouve dans Candide de Voltaire où le voyageur et ses compagnons, chargés d'une prospection à travers le monde, trouvent en Turquie un homme heureux parce que coupé du monde et totalement désintéressé de tout ce qui se passe dans le monde.N'oublions pas parler des cris de soulagement de Baudelaire dès lors qu'il s'est retrouvé seul à une heure du matin : « Enfin ! seul ! à une heure du matin, paroles qui traduisent la satisfaction d'échapper à la tyrannie des hommes.

L'univers de l'Albatros, seul dans les cieux doit traduire son désir de vivre loin de toute la société méchante. «Le poète est semblable au prince des nuées qui hante la tempête et se rit», vers célèbre des Fleurs du mal. Quant à Galilée, condamné par l'église, il espérait vivre la liberté d'un réprouvé dans la solitude.

Abed Boumediene

Protection et la restauration des biens culturels

Rencontre sur les opportunités de collaboration algéro-italienne

Une rencontre sur «les opportunités de collaboration algéro-italienne dans le domaine de la protection et la restauration des biens culturels» a été animée, lundi au Théâtre de l'Ambassade d'Italie, par plusieurs intervenants et spécialistes en la matière.

Dans le cadre de la récente visite d'Etat en Algérie du Président de la République d'Italie Sergio Mattarella, cette rencontre, introduite par l'ambassadeur d'Italie en Algérie Giovanni Pugliese, donne suite à la convention de coopération scientifique, signée entre l'Institut Central pour la Restauration de Rome et l'Ecole Nationale Supérieure de Conservation et Restauration des Biens Culturels. La collaboration algéro-italienne dans la protection et la restauration des biens culturels datant de plusieurs années déjà, M. Giovanni Pugliese, qualifiant la visite du président Sergio Mattarella d' «historique», qui allait donner «un nouvel élan à la coopération, déjà excellente, entre les deux pays», a rappelé quelques réalisations «réussies» en la matière, le Palais des Rais à Alger (Bastion 23) notamment.

Le directeur de l'Ecole Nationale Supérieure de Conservation et Restauration des Biens Culturels (ENSCRBC), Mohamed Cherif Hamza s'est étalé sur les contenus et les termes de la convention, valable, a-t-il dit, pour «une durée de trois ans».

Le directeur de l'ENSCRBC a entre autre rappelé les termes de coopération des deux parties algérienne et italienne, dans le secteur de l'organisation pédagogique, notamment par l'échange d'informations concernant la structure pédagogique et les programmes d'enseignement. Dans le secteur de la formation, poursuit Mohamed Cherif Hamza, des échanges d'étudiants et d'enseignants chercheurs sont envisagés, ainsi que la collaboration dans le cadre de projets de recherche et laboratoires inhérents à la conservation et à la restauration des biens culturels, pour conclure avec la possibilité d'organisation d'événements sur des thématiques d'intérêt commun.

Cette rencontre a également été enrichie par les interventions des directrices de, l'Institut Central Italien de la Restauration, Alessandra Marino et l'Institut Culturel Italien d'Alger, Antonia Grande et celles du président du Conseil Algérien National de l'Ordre des Architectes Mustapha Tibourtine, le président, ainsi que le directeur de l'Association italienne pour la restauration architectonique, artistique et urbaine «Assorestauro», Alessandro Bozzetti et Andrea Griletto.

R.C.

Tournoi UNAF des U20

L'Algérie battue par la Tunisie

→La sélection nationale des moins de 20 ans s'est inclinée face à son homologue tunisienne (2 - 3) lors de son premier match du tournoi UNAF des U20 qui se déroule du 8 au 18 novembre 2021 en Tunisie.

L'Algérie doit se racheter face à l'Egypte. (Photo › D. R.)

Les jeunes de Mohamed Lacete peuvent se mordre les doigts, eux qui étaient à deux doigts de gagner ce match qu'ils maîtrisèrent, pourtant, dans sa grande partie.

Quadrillant parfaitement le terrain, les U20 algériens n'ont laissé que peu d'ouverture aux Tunisiens, notamment en première mi-temps où leur jeu offensif a déséquilibré le plan de l'adversaire.

A la 25' de jeu, la sélection nationale bénéficie d'un coup franc direct, excentré sur la droite que botte Messali et force la défense à dégager en catastrophe. Le ballon revient dans les pieds de Simba mais sa tentative est déviée en corner par le gardien de but tunisien Raed Gazzeh.

Cette alerte va pousser les Algériens à redoubler d'effort et permet à la 34' à Jores Rahou de bien exploiter la remise de Adjaoudi pour loger le cuir dans les filets (1-0).

La joie des Verts sera de courte durée puisque sur une longue touche des locaux, à gauche des buts algériens, une multitude d'erreurs défensives devant les bois profitera au capitaine tunisien, Amine Kechiche d'égaliser pour son équipe d'un tir à bout portant (37')

La réaction algérienne est plutôt percutante dans les dernières minutes de cette première mi-temps, quand ils camperont carrément dans le camp adverse ratant d'incroyables occasions, trois au total, comme sur cette belle reprise de volée de Simba qui heurtera le montant droit alors que tout le monde croyait au but (43').

De retour du vestiaire, les jeunes Verts maintiennent leur domination avec plus de réussite cette fois-ci. Le sélectionneur opère un petit rééquilibrage de l'équipe et place Adjaoudi en pointe, un choix judicieux car le joueur de la Lazio de Rome, par son agilité, arrache le penalty pour son équipe que ne pouvait ignorer le juge de la rencontre, lui qui avait privé l'équipe de deux tirs de réparation en 1er mi-temps.

Le nouveau venu dans l'équipe Cervantes Noah se charge d'exécuter la sentence et transforme l'occasion en but 56' (2 à 1).

Les camarades de Bendriss vont, comme durant la majeure partie de la rencontre, gâcher d'autres occasions de tuer le match. L'excès de précipitation et surtout de confiance va leur jouer un vilain tour.

En effet, la sélection nationale des U20, qui nous a habitué par des remontadas en Egypte lors de la Coupe arabe des Nations (U20), s'est faite avoir en encaissant coup sur coup deux buts dans les ultimes minutes de jeu, d'abord par Yacine Dridi qui égalise à la 90' (2 à 2) puis le coup de massue intervient à la 94' par Ghaith Ouahabi (2 à 3) qui a refroidit le camp algérien.

R. S.

Kung fu wushu (Mondial de Chine) :

«Un rendez-vous pour évaluer le niveau de nos athlètes»

→Le Championnat du monde virtuel de kung fu wushu (Tao Lu), disputé dernièrement à Pékin (Chine) et auquel avait participé la sélection algérienne en visioconférence à partir de la salle omnisports de Bouzaréah (Alger), a été «une très bonne occasion pour évaluer le niveau technique des athlètes en vue des prochains Jeux olympiques de la Jeunesse (JOJ-2023)», a estimé le président de la Fédération algérienne de la discipline, Yahia Beddour.

Environ 1 000 athlètes, représentant 61 pays avaient pris part au Mondial-2021 de kung fu, et les internationaux algériens, qui avaient concouru dans trois catégories différentes, suivant leur tranche d'âge (minimes, cadets et juniors), ont réussi à décrocher 24 médailles (4 or, 12 argent et 8 bronze).

«Le fait d'avoir disputé ces Mondiaux à distance a considérablement réduit la pression sur nos athlètes, particulièrement les plus jeunes. A partir de là, il a été plus facile d'évaluer leur niveau en prévision des échéances internationales à venir, dont les JOJ de 2023 au Sénégal», a indiqué à l'APS le président de la fédération.

Une nouvelle génération d'athlètes, appelée à «former l'élite de demain», selon Beddour, est en train de se former et aura la lourde tâche de rivaliser avec les plus grandes nations de la discipline et au plus haut niveau, dans le futur.

Selon le même responsable, le niveau actuel des séniors du kung fu algérien est «assez loin du top niveau international», et ne peuvent pas vraiment rivaliser au plus haut niveau. La raison pour laquelle, une nouvelle génération est en train de se bâtir et les choses devraient évoluer positivement en sa faveur, d'ici un futur proche.

«En kung fu, les Tao et les exhibitions (sans adversaire direct) nécessitent souplesse et un grand potentiel. Nos jeunes athlètes devront donc beaucoup s'exercer, acquérir ce potentiel, qui leur permettra de se hisser au plus niveau», a estimé Beddour, en rappelant au passage que cette spécialité technique a été «officiellement admise dans le programme des prochains JOJ», au Sénégal.

Revenant sur la participation algérienne au Mondial-2021, Beddour a confié qu'elle s'est déroulée dans des conditions difficiles, particulièrement en ce qui concerne l'aspect organisationnel. «La Fédération internationale avait imposé des conditions très strictes pour pouvoir participer à ce Mondial, notamment, la nécessité de disposer d'une salle aux normes en vigueur (bon éclairage, système d'insonorisation, qui réduit au maximum les bruits extérieurs). Des conditions que nous avons eu beaucoup de mal à réunir pour permettre à nos athlètes de participer», a-t-il expliqué.

Former des entraîneurs de niveau, pour préserver les résultats honorables remportés depuis 2018

Revenant sur le niveau de la discipline en Algérie, M. Beddour a estimé que «le wushu enregistre un développement notable depuis 2018, grâce aux efforts consentis par l'ensemble des acteurs de la discipline. «A la faveur de ces efforts, la sélection nationale de kung fu wushu s'est forgée une forte réputation lors des rendez-vous internationaux, en étant sacrée championne arabe en 2018 au Maroc et championne d'Afrique, une année plus tard. En plus d'une 8e place mondiale en Chine (2018), le meilleur classement de l'histoire du wushu algérien. Sans omettre les différents tournois internationaux, avec un bilan de trois médailles d'or en wing chun, une or et cinq bronze en wushu traditionnel et deux argent en tai-chi», a-t-il ajouté.

Concernant le niveau des entraîneurs et leurs connaissances des techniques modernes du Kung fu wushu, Beddour a rappelé que son instance a ouvert la porte aux anciens athlètes désirant obtenir une formation d'entraîneur.

A titre d'exemple, la Fédération a intégré deux entraîneurs adjoints pour acquérir de l'expérience aux contacts de techniciens chevronnés comme Smain Benkherchi (Sanda) et Bilal Belouadnine (Tao Lu).

La fédération a aussi lancé un programme de formation au profit de dix entraîneurs au niveau des instituts de sport pour l'obtention du diplôme de 2e degré. Selon les statistiques fournies par la Fédération algérienne kung fu wushu, l'Algérie enregistre 80 000 pratiquants de cette discipline, dont 30 000 possèdent des licences sportives.

EN DEUX MOTS

Messi a pris part à l'entraînement collectif avec l'Argentine

L'attaquant argentin du PSG Lionel Messi s'est entraîné ce mardi avec le groupe de l'Albiceleste alors qu'il était blessé depuis dix jours. Il pourrait prendre part aux matches de qualifications au Mondial contre l'Uruguay et le Brésil.

L'attaquant du PSG (34 ans) souffrait depuis dix jours d'une gêne musculaire à une cuisse et de douleurs récurrentes à son genou gauche. Il était sorti à la mi-temps du match contre Lille (victoire, 2-1), en Ligue 1, le 29 octobre dernier. Il avait ensuite manqué les deux rencontres suivantes, à Leipzig (2-2, le 3 novembre) puis à Bordeaux (3-2, le 6 novembre).

Apte pour les deux matches de l'Argentine ?

La Pulga avait été aperçue à Madrid jeudi dernier par la chaîne espagnole «La Sexta» sortant d'une clinique de physiothérapie régénérative. Joaquin Juan, le fondateur de ce centre médical, l'avait déjà soigné en 2015 après la rupture du ligament collatéral dont il avait été victime.

LA NR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse. 1, rue Bachir Attar,
Place du 1er-Mai - Alger.
Tél. : 021 67.10.44/67.10.46
Fax : 021 67.10.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1 . 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef :
Radia Zerrouki
Directeur commercial :
Ouahid Kouba.
Composition **PAO** ***La Nouvelle République*** Impression Alger : **SIMPRAL**.
Tirage : **2500** exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : ***El Khabar***. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 67.10.72. Fax : 021 67.10.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

sport

en direct
Kung Fu Wushu
«Un rendez-vous pour évaluer le niveau de nos athlètes»

le match à suivre
Tournoi UNAF des U20
L'Algérie battue par la Tunisie

football
Argentine
Messi a pris part à l'entraînement collectif

Eliminatoires du Mondial-2022

Un week-end en pleine effervescence

→Le football africain entame le dernier virage des qualifications de la Coupe du monde Qatar 2022.

Atal «lâche» les Verts, une fois de plus. (Photo › D. R.)

Le Sénégal et le Maroc sont déjà à l'abri. En effet, auteurs d'un sans-faute, ils ont obtenu leur ticket en remportant leur dernier match respectivement face à la Namibie et la Guinée. La course pour les barrages des huit autres nations prend son départ ce week-end et ne durera que 90'.

Sur les quais, l'attente est déjà palpitante, elle a pris déjà effet ce jeudi, et se poursuivra jusqu'au 16 novembre. Bousculade au portillon dès ce jeudi avec un Tanzania - RDC. Dimanche 14 novembre : Ghana - Afrique du Sud et Mali - Ouganda. Le lundi 16 nov : Cameroun - Côte d'Ivoire, Algérie - Burkina Faso. et Nigeria - Cap Vert. Rappelons que seul le premier de chaque poule sera qualifié. Le Niger et le Djibouti sont éliminés de la course au 3e tour. La place qualificative se jouera entre l'Algérie et le Burkina Faso qui ont 10 points.

Les deux équipes devront faire le boulot respectivement face à Djibouti et au Niger avant de s'affronter pour se disputer le ticket qualificatif à Blida.

Pour espérer une qualification, la Zambie devra s'imposer face à la Mauritanie et la Tunisie et espérer des défaillances de la Tunisie et la Guinée équatoriale. Autant dire que les chances sont maigres. La Mauritanie est d'ores et déjà éliminé.

Mohamed Réda Halaimia pour replacer Atal

Pour le carnet Algérie, on notera l'absence de l'international Youcef Atal, dans cette course des barrages que livrera l'Algérie face à Djibouti (12 novembre au Caire à 14h) et le Burkina Faso (16 novembre à Blida à 17h). Il avait, rappelons-le, manqué les deux premières journées des qualifications en septembre écoulé.

C'est encore sur blessure, à la 58e minute du match contre Montpellier (0-1) joué ce dimanche en Ligue 1, qu'il quittera le terrain pour une lésion musculaire selon son entraîneur Christophe Galtier, qui l'éloignera des terrains pendant trois à quatre semaines, rapporte *L'Equipe*, ce qui entérine donc son forfait pour le rassemblement en sélection. En attendant, le champion d'Afrique en titre se retrouve avec le peu expérimenté Mohamed Réda Halaimia (Beerschot VC Anvers/5 sélections) comme seul latéral droit de métier de la liste.

Néanmoins, Belmadi a fait devrait à Houcine Benayada (ES Sahel), pour le replacer.

«Ils sont sur une dynamique extraordinaire»

Julien Mette, le sélectionneur du Djibouti, déclarait récemment à DZ Foot à propos des Verts «j'espère qu'ils seront à la CDM et qu'ils y feront quelque chose, ils peuvent être le premier pays africain en demi-finale. Ils sont sur une dynamique extraordinaire et tant mieux, parce que pendant des années, il y a eu beaucoup de frustration. Je prends comme une chance de les affronter, mais pas comme une fin en soi : c'est la première fois que j'affronte un pays de ce calibre mais j'espère que c'est très loin d'être la dernière».

Bukina Faso : des absents pour une comédie ?

Devancé seulement à la différence de buts par l'Algérie en tête de son groupe éliminatoire au Mondial-2022, le Burkina Faso joue sa place en barrages contre le Niger (12 novembre) et surtout face aux Fennecs (16 novembre). Deux rencontres décisives que les Etalons n'abordent pas dans les meilleures dispositions, notamment en raison d'une hécatombe au poste d'attaquant. «En l'absence de l'avant-centre titulaire Lassina Traoré (Shakhtar Donetsk), blessé pour de longs mois, le sélectionneur Kamou Malo misait en effet sur la révélation Abdoul Fessal Tapsoba (Standard), qui avait parfaitement assuré l'intérim en marquant 4 buts sur ses 3 dernières capes. Mais l'ailier a déclaré forfait à son tour et son absence s'ajoute à celles de Yacouba Songné et Fiakre Botué Kouamé, habituels remplaçants et eux aussi blessés de dernière minute au sein d'un secteur offensif fortement amoindri et déjà orphelin, rappelons-le, du capitaine et ailier Bertrand Traoré (Aston Villa)».

Les Lions de l'Atlas affaiblis

Non loin de l'Algérie, ce sont les Lions de l'Atlas qui perdent Hakim Ziyech lequel fait le point sur sa situation au cours de l'émission Tiki Taka Touzani aux Pays-Bas. Et on comprend qu'avec son sélectionneur il y a une coupure sèche, les deux hommes ne sont visiblement pas près d'enterrer la hache de guerre… «Il a son point de vue et j'ai le mien. On en est là aujourd'hui, je sais ce qui s'est passé. C'est la chose la plus importante pour moi. Je traite chaque joueur avec respect. Tous ceux qui me connaissent ou qui ont travaillé avec moi le savent. Mais c'est comme ça, qu'il en soit ainsi», a conclu l'ailier de Chelsea, amer… Une autre mauvaise nouvelle vient secouer le tableau de bord du Bosniaque, il s'agit de son international Youssef En-Nesyri, victime d'une rechute musculaire qui va entraîner son indisponibilité pour les matches sans enjeux contre le Soudan (12 novembre) et la Guinée (16 novembre). La Radio Marca Séville évoque une indisponibilité à prévoir de trois mois, ce qui signifie de facto que le buteur devrait manquer la prochaine CAN (9 janvier-6 février 2022).

Le Sénégal n'échappe pas aux blessés

Le sélectionneur des Lions, Aliou Cissé, a toutefois appris pendant le week-end qu'il devra se passer de deux joueurs initialement convoqués dans sa liste de 25.

Il s'agit du défenseur central ou latéral gauche Abdou Diallo (PSG) et du 3e gardien Seny Timothy Dieng (Queens Park Rangers). Les deux joueurs ont été testés positifs au Covid-19. Si Diallo ne sera a priori pas remplacé, le technicien a appelé le gardien Alioune Badara Faty (Casa Sports, photo) pour remplacer Dieng, a annoncé la Fédération sénégalaise (FSF). Vainqueur de la Coupe du Sénégal le mois dernier, le portier fête sa première convocation.

H. Hichem

A voir
- El Heddaf TV : Belmekchouf à 21h
- Canal + Sport : France - Arménie (espoirs) à 20h30